

Bourse de recherche en postdoctorat de l'Ambassade de France en Egypte et de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire

Programme Gaston Wiet

L'Ambassade de France en Egypte et l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO) offrent une bourse de recherche en postdoctorat non renouvelable à un chercheur de nationalité égyptienne. Cette bourse postdoctorale assurera le financement d'un séjour de recherche d'une durée de 6 mois dans un laboratoire de recherche français, suivi d'un accueil à l'IFAO pour une durée d'un an.

La bourse assure le versement d'une allocation mensuelle pendant le séjour en France d'environ 1700€ pour les jeunes chercheurs et 2050€ pour les chercheurs confirmés. Lors de l'accueil à l'IFAO, la bourse comprendra une allocation mensuelle de 4500 EGP.

Le projet présenté par les candidats à la bourse devra s'inscrire dans l'un des champs disciplinaires suivant :

- Archéologie
- Philologie
- Histoire
- Histoire de l'art.

Le projet de recherche devra porter sur l'Egypte depuis la Préhistoire au milieu du XXe siècle.

Calendrier

- Période de candidature : du 15 avril au 15 mai 2024
- Annonce des résultats : Fin juin 2024
- Période de séjour en France : 6 mois entre 1^{er} octobre 2024 et 31 juin 2025
- Période d'accueil à l'Ifao : 12 mois entre 1^{er} avril 2025 et 31 juin 2026

Conditions d'éligibilité

- Être de nationalité égyptienne (les candidats de double nationalité franco-égyptienne ne sont pas éligibles).
- Être titulaire d'un doctorat depuis moins de 10 ans.
- Avoir moins de 45 ans à la date limite de candidature.
- Être affilié à une institution égyptienne publique : Lecteur, Professeur Assistant ou Professeur d'université, ou chercheur dans un centre de recherche.
- Disposer d'une lettre d'invitation du responsable du laboratoire français d'accueil en sciences humaines et sociales pour le séjour en France.

Prestations de la bourse

Cette bourse de recherche de postdoctorat donne droit à :

- Une allocation mensuelle pour les 6 mois du séjour de recherche en France (environ 1700€ pour les jeunes chercheurs et 2050€ pour les chercheurs confirmés).
- La prise en charge du transport international (aller/retour).
- Une aide à la réservation d'un logement en résidence universitaire en France.

- La prise en charge de la couverture sociale en France.
- Un accueil à l'Ifao qui comprend l'intégration du boursier dans les activités de recherche de l'Ifao, la mise à disposition d'un bureau et l'accès 24/7 à la bibliothèque de l'Ifao pendant 1 an.
- Une allocation mensuelle de 4500 EGP pendant la période d'un an d'accueil à l'Ifao.

Critères de sélection

- Excellence des travaux de recherche (projets, publications, inscription des recherches à l'échelle internationale)
- Qualité du projet de recherche et cohérence avec :
 - o Les thématiques de recherche antérieures.
 - o Les thématiques de recherche de l'Ifao et du laboratoire d'accueil.
- Qualité des expériences universitaires et extra universitaires du candidat.
- L'intérêt ou le potentiel de coopération entre les deux laboratoires impliqués.

Modalités de sélection

Un comité procèdera à une première sélection. Les candidats présélectionnés seront informés par courriel et auditionnés à l'Ifao. Pendant l'audition, les candidats présenteront leur projet de recherche en français ou en anglais.

Annulation de la bourse

L'Ambassade et l'Ifao se réservent le droit d'annuler une bourse, même après avoir donné au lauréat son attestation signée, entre autres pour les raisons suivantes :

- Visa non accordé par le Consulat de France ou impossibilité des déplacements en raison de la situation sanitaire.
- Le lauréat est bénéficiaire d'une autre bourse du gouvernement français.
- L'Ambassade et l'Ifao remarquent qu'une des conditions d'éligibilité citées plus haut n'est finalement pas respectée.
- Le laboratoire d'accueil français refuse finalement d'accueillir le lauréat.

Procédure à suivre pour postuler

- Étape n°1 : Remplir le formulaire d'information en ligne via le lien suivant :

[Lien vers le formulaire de candidature](#)

- Étape n°2 : Préparer et rassembler les documents

Tous les documents ci-dessous doivent être regroupés **en un seul fichier au format PDF** et **transmis par courrier électronique en indiquant en objet de votre message « IFAO 2024 – NOM Prénom »** à l'adresse suivante : bourses@ifegypte.com ; **au plus tard le 15 mai 2024 à 23h59 heure du Caire.**

- Lettre d'invitation, signée par le responsable du laboratoire français, précisant la langue de travail et les dates de séjour
- Projet de recherche, rédigé en français ou en anglais, de 6 à 12 pages maximum, ainsi qu'une bibliographie de 1 à 2 pages qui mentionne les principales sources primaires et les principales sources secondaires du projet de recherche
- Copie du passeport en cours de validité (page identité)
- Copie du diplôme de doctorat (avec une traduction en français ou en anglais si l'original est en arabe)
- Certificat d'emploi de l'université, du centre de recherche ou du Ministère du Tourisme et des Antiquités (MoTa) si l'original est en arabe
- Curriculum vitae rédigé en français ou en anglais, maximum 3 pages
- 2 lettres de recommandation de chercheurs égyptiens ou non égyptiens, rédigées en anglais ou en français
- Résumé de la thèse de doctorat, écrit dans la langue de la thèse (avec une traduction en français ou en anglais si la thèse est écrite en arabe)
- Lettre de motivation rédigée en français ou en anglais

Contacts

Pour toute question, s'adresser à :

- bourses@ifegypte.com
- direction@ifao.egnet.net